



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 1 octobre 2013

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 12 MILLIONS DE DOLLARS DE L'AIDE EN CAS DE CATASTROPHE  
SUITE AU SUPER OURAGAN SANDY POUR LES PROPRIETES HISTORIQUES**

***Les demandes sont attendues d'ici le 25 novembre de la part des organisations à but non lucratif et  
des municipalités***

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui 12 millions de dollars de subventions fédérales pour les organisations à but non lucratif et les municipalités pour couvrir les coûts des réparations des sites de la préservation historique qui ont subi des dégâts suite au Super Ouragan Sandy.

Le programme est financé par le service national des parcs et géré par le Fonds du patrimoine naturel en partenariat avec le Bureau des parcs, espaces récréatifs et de la préservation historique de l'Etat de New York.

« Le Super Ouragan Sandy a causé de graves dégâts à de nombreux sites historiques de notre Etat dans les communautés de l'ensemble de l'Etat de New York », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Ce financement permettra aux organisations à but non lucratif et aux municipalités de couvrir les coûts des réparations d'urgence suite à la tempête, et de contribuer à réhabiliter ces monuments et sites iconiques. »

« D'innombrables propriétés inscrites ou éligibles pour être inscrites au registre national des monuments et sites historiques se sont trouvées sur le chemin de l'ouragan », a déclaré le Commissaire du Bureau des parcs, espaces récréatifs et de la préservation historique, Rose Harvey. « Sous l'égide du Gouverneur, nous sommes heureux d'offrir cette aide pour contribuer à poursuivre le rétablissement de l'Etat de New York suite à la tempête. »

Les propriétés éligibles à des subventions doivent se situer dans les Comtés Suffolk, Nassau, Kings, Queens, Bronx, New York, Richmond, Westchester, Rockland, Putnam, Orange, Sullivan ou Ulster, et être inscrites ou éligibles pour être inscrites au registre national des monuments et sites historiques, ou une ressource importante dans un district historique classé ou district historique éligible.

French

Les travaux doivent satisfaire aux normes du Secrétaire de l'Intérieur pour le traitement des propriétés historiques et être pré-approuvés par le Bureau de la préservation historique de l'Etat. Les activités éligibles comprennent :

- Les activités de pré-développement, notamment les rapports sur les structures historiques, l'évaluation de l'état, les plans et spécifications et d'autres études associées ;
- La stabilisation archéologique ;
- La restauration des bâtiments, la réhabilitation et la stabilisation ; ou
- La restauration, la réhabilitation, la préservation et la stabilisation d'un site historique documenté.

**La date limite pour soumettre les demandes est fixée au 25 novembre 2013.** Les demandes, les directives, et des informations complémentaires sur les critères d'éligibilité sont disponibles à <http://nysparks.com/shpo/>. Pour toutes questions, contacter le Bureau de la préservation historique de l'Etat au (518) 237-8643.

A la différence des autres subventions de la préservation historique, aucune contrepartie n'est exigée de la part du demandeur, bien que les fonds de contrepartie sont encouragés. La demande de subvention minimale pour les coûts de pré-développement est de 10 000 \$. La demande de subvention minimale pour les coûts d'immobilisation est de 25 000 \$. Le montant maximal de subvention est de 1 million de dollars. Comme avec les autres subventions de la préservation historique, le programme porte seulement sur le remboursement ; les projets doivent être réalisés dans les 18 mois de l'obtention de la subvention.

Le Bureau de la préservation historique de l'Etat de New York (State Historic Preservation Office) (SHPO), qui fait partie du Bureau des parcs, espaces récréatifs, et de la préservation historique, gère tous les programmes de préservation historique fédéraux et d'Etat qui aident les communautés, municipalités, et les personnes à identifier, évaluer, préserver, protéger, et revitaliser leurs ressources culturelles, archéologiques et historiques.

Le Fonds du patrimoine naturel (Natural Heritage Trust) (NHT) est un groupement d'intérêt public de l'Etat de New York. Il reçoit et gère les subventions publiques et privées, les donations et contributions pour poursuivre les programmes publics en soutien aux parcs, espaces récréatifs et à la préservation historique au niveau de l'Etat. Le Commissaire du Bureau des parcs, espaces récréatifs et de la préservation historique est également l'Officier de la préservation historique de l'Etat et le Président du Conseil d'administration du NHT. Le SHPO et le NHT partagent de nombreux objectifs et buts compatibles avec leurs missions et sont partenaires pour administrer le programme de subventions.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
Etat de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418